



Divorce : partage biens : pour la prime licenciement ?

Par **betty0147**, le **31/07/2010** à **09:39**

Bonjour,

Divorce, pour le partage des biens, la Prime de Licenciement que l'un des deux ex-époux a reçue, doit-elle être partagée en deux ?

Si l'un d'entre vous, a été confronter à cet état de chose, pourrait-il m'éclairer ?

Merci à vous pour les réponses...